

ANNEE 2024

SEANCE PUBLIQUE  
DU 21 MARS 2024

Délibération n°

2024015

Date de convocation : 08/03/2024

Date d'affichage : 25/03/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 15  
Pouvoirs : 4  
Nombre de votants : 19

Vote : 19  
Pour : 19 (dont 4 pouvoirs)  
Abstention : 0  
Contre : 0

**Adopté à l'Unanimité**

Envoyé en préfecture le 26/03/2024  
Reçu en préfecture le 26/03/2024  
Publié le  
ID : 064-216401000-20240321-2024015-DE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 mars 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : *M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.*

*Mmes Guénaél LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET DIT BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Céline FAYS, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Maud BARRAL (arrivée à 19h10).*

Absents excusés : *Mme Valérie REcart (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Mme Fleur BEYRIS (pouvoir à M. Jean-Baptiste HALTY), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), M. Marc PERRIER (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), M. Bernard COMBES (pouvoir à M. Yannick BASSIER), M. Cédric BRESAC (pouvoir à Mme Céline FAYS).*

Absent(s) : *Mme Emmanuelle DALLET.*

Secrétaire de séance : *Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.*

### OJ n°4.2 : Compte Administratif 2023 Budget annexe du Cimetière

M. Michel LAHORGUE, Maire, ayant quitté la salle, il ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2024 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire.

Le Compte Administratif du budget annexe du Cimetière dont les dépenses et recettes s'inscrivent dans les prévisions du budget, se résume par section comme suit :

	Mandats émis en 2023	Titres émis en 2023	Reprise des antérieurs	Résultats 2023
Fonctionnement	- 17 712.87	13 433.35	3 548.20	4 268.69
Investissement	0.00	17 712.84	22 942.48	40 655.32
Total du budget	-17 712.87	36 146.20	26 490.68	44 924.01

Le compte administratif du budget annexe du Cimetière fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de	:	4 268.69
- un excédent d'investissement de	:	40 655.32
- un résultat net de clôture de	:	<b>44 924.01</b>

APRES avoir entendu l'exposé du Président,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Compte Administratif 2023 du budget annexe du Cimetière dressé par Monsieur le Maire.

Fait à Bassussarry, le 21 mars 2024.

Le Président de séance,  
**Yannick BASSIER**

